

PUBLICATION TRIMESTRIELLE - SEPTEMBRE | DÉCEMBRE 2018

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

Phylactère

LE MAGAZINE DU CJC



NO CLIMATE
NO FUTURE!

DOSSIER - ÉLECTIONS

Retour sur les élections communales

CLIMAT : IL FAUT REVOIR LA COPIE // ANIMAGIQUE -
ANIMER ET FORMER AVEC PASSION // CARREFOUR
19 - CARREFOUR D'HISTOIRES // LES STATIONS DE
PLEIN AIR - LE PETIT NOUVEAU DU CJC



Conseil
de la Jeunesse
Catholique

4

Focus CJC

Climat : il faut revoir la COPie.

12

Dossier

Retour sur les élections communales.

22

Bons tuyaux

Formations, campagnes et outils pédagogiques conseillés par la rédaction.

6

Focus OJ

Trois reportages au cœur des organisations membres du CJC : Animagique, Carrefour 19 et Les Stations de Plein Air.

18

Parole aux OJ

Forum Citoyen : pour une migration solidaire - Magma // L'art et la loi - Ego-Logique // Objectif Laponie - Gratte // Vous avez dit alternatives à la consommation !? - RCR // A la découverte des stages des Gîtes d'Étape // Ensemble, au-delà des langues - CJD.

23

Portrait

Roger Dushime, nouveau Président du CJC.

PHYLACTÈRE - PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC) - 25, rue des Drapiers - 1050 Ixelles - 02/2303283 - info@cjc.be - www.cjc.be - ÉDITEUR RESPONSABLE - Nadia Cornejo - COORDINATION - Vanessa Pitaels - ÉQUIPE DE RÉDACTION - Germain Cabot, Nadia Cornejo, Pauline Demanet, Joris Fakroune, Vanessa Pitaels, Charlotte Ramet. - ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO - Maddy Beautru (CJD), Roger Dushime, Violette Grégoire (Ego-Logique), Amandine Kech (Magma), L'asbl Gratte, Les Gîtes d'Étape, Le Réseau de Consommateurs Responsables, Julie Staud (CJD). - MISE EN PAGE - Urielle Coeman - IMPRIMÉ par Media Process - Imprimé sur du papier recyclé.

Dessins : Germain Cabot

La Jeunesse a un rêve

En 1963, Martin Luther King avait un rêve. Ce discours reste encore un des plus marquants de notre histoire contemporaine. Au CJC, nous pensons que le rêve est un outil puissant pour pouvoir se projeter, construire et préparer notre futur. Dur, dur pourtant de se projeter en tant que jeune dans l'ambiance quotidienne. Les perspectives climatiques ne sont guère réjouissantes alors que vient de se clôturer en Pologne, le sommet dédié au climat. Arriverons-nous à maintenir la barre en dessous des 1,5° en 2050 pour éviter désastres écologiques et catastrophes climatiques ?

Au CJC, on ne s'imagine pas qu'on y arrivera en restant les bras croisés et en ne s'autorisant pas à rêver. C'est, notamment, pour cette raison, que nous avons participé à la arche pour le climat organisée le 2 décembre dans les rues de Bruxelles. Parce qu'il faut un peu d'ambition pour s'imaginer un futur en dessous des 1,5°. Selon le GIEC, il faudrait des transformations systémiques et ce, dans tous les secteurs : énergie, mobilité, aménagement du territoire, alimentation, industrie...

Il faudrait, par exemple, tendre vers du renouvelable à 100%, avoir une politique favorisant une alimentation plus saine, locale et moins carnée, développer une politique de mobilité ambitieuse pour tous favorisant l'intermodalité (vélo, train, bus, tram, à pied), envisager la fin du système fiscal valorisant les voitures de société ou le développement des aéroports.

Et si un changement systémique est nécessaire ou, en d'autres mots, un changement de cap, c'est parce que, pour le moment, on roule

dans le mauvais sens. Force est de constater que ce changement de direction radical relève plutôt de l'utopie à l'écoute d'une des dernières déclarations du porte-parole de la SNCB. En effet, celui-ci annonçait une interdiction pure et simple des vélos aux heures de pointe dans les trains. Ce n'est pas ce type d'initiatives qui nous fera pédaler dans le bon sens ! Sans parler des redémarrages de diverses centrales nucléaires sur le sol belge plutôt que d'oser investir dans d'ambitieuses politiques en matière d'énergie renouvelable pour atteindre (peut-être un jour) les 100%.

Finalement, le rêve semble indispensable pour pouvoir continuer à se projeter dans le monde qui est le nôtre et le CJC a décidé de l'assumer. Notre dossier se concentre sur le projet élections et revient sur les différentes revendications qui ont été portées par le CJC à l'occasion des élections communales. Et oui, #CeciNestPasunRêve, certaines d'entre elles peuvent sembler utopiques, ambitieuses, irréalisables. Mais, à l'image de Martin Luther King, nous nous encourageons à rêver d'un autre monde pour continuer à le construire et à avancer ensemble dans la bonne direction. Osons rêver afin d'agir autrement !

Excellentes fêtes de fin d'année à tous !

Osons rêver
afin d'agir
autrement !

Nadia Cornejo
Secrétaire Générale du CJC

Climat : il faut revoir la COPie

Mais au final... C'est quoi une COP ?

La Conférence des parties (COP : Conference of Parties) est l'organe de discussion de certaines conventions internationales, notamment, en matière d'environnement. En l'espèce, la COP24 est composée des 197 États membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Étant largement plus médiatisée, c'est à la réunion concernant la CCNUCC que COP fait le plus souvent référence. Mais il en existe au moins trois autres. À la suite du troisième Sommet de la Terre (rencontre décennale), qui eut lieu au Brésil en 1992, furent adoptées : la Convention sur la diversité biologique (CDB) dont la dernière COP28 s'est déroulée en Egypte en 2018, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dont la dernière COP23 s'est déroulée en Allemagne et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) dont la dernière COP13 s'est déroulée en Chine en 2017. Chacune de ces trois conventions ayant produit plusieurs accords, protocoles...

..., 21, 22, 23, 24... Prêts ou pas, j'arrive !

La Conférence de Katowice de 2018 sur le climat est donc, en réalité, une triple réunion, c'est à la fois : la 24ème rencontre des 197 membres de la CCNUCC, la 14ème rencontre des 192 signataires du protocole de Kyoto en 1997 et la 3ème conférence pour les 184 signataires de l'Accord de Paris de 2015. Il est donc facile de comprendre à quel point il est compliqué de mettre en place une politique globale et cohérente du climat quand toutes les parties autour de la table n'ont pas signé les mêmes conventions.



Si une large majorité des pays a signé ces trois conventions, tous ne les ont pas ratifiées et n'ont donc pas transposé ces directives dans leur droit national. En somme, celles-ci restent donc au stade de promesses... dont certaines datent, déjà, d'il y a plus de 20 ans ; à l'image des États-Unis qui ont signé le protocole de Kyoto en 1995 et qui ne l'ont toujours pas ratifié. En ce qui concerne l'Accord de Paris, 27 pays, dont la Russie, n'ont, à ce jour, pas ratifié la convention qu'ils ont signée.

Quand il est question d'environnement, les objectifs sont souvent simples à comprendre, les moyens, quant à eux, restent nébuleux. Si, en effet, chacun peut facilement admettre la nécessité de protéger cette planète que nous occupons, que tout le monde a la capacité d'observer les dégâts que notre mode de

production et de consommation provoque sur l'écosystème et que, tous ensemble, nous pouvons imaginer les actions nécessaires à entreprendre..., à en croire les gouvernements du monde, cela semble plus compliqué à mettre en œuvre.

Un Belge, le premier écolo ?

En 1855, Léon Peeters publie une brochure « Guérison radicale de la maladie des pommes de terre et d'autres végétaux, ou moyens d'en faire disparaître la cause ». Dans cet écrit, le pharmacien développe une théorie selon laquelle la maladie qui frappe les champs de pommes de terre, depuis 10 ans dans toute l'Europe, n'a d'autre cause que les vapeurs relâchées par les usines chimiques. Si le propos de Léon est scientifiquement incorrect, il n'en demeure pas moins historiquement intéressant : c'est l'une des premières fois où un écrit soulève l'hypothèse que les pollutions industrielles peuvent provoquer des dégâts sur la santé de toute une population et qu'on traite cela comme un problème collectif voir mondial.

La classe scientifique belge fustige Léon et rejette la théorie selon laquelle l'industrie chimique pourrait être responsable d'une épidémie. Peeters est inquiété par la justice suite à plusieurs émeutes qui éclatent dans la Basse-Sambre, à l'encontre d'usines chimiques. La justice fait rapidement le lien avec la brochure et Peeters est incarcéré à la prison de Charleroi.

En 1856, Léon Peeters publie une seconde brochure, « Les fabriques de produits chimiques et autres établissements insalubres ». Le ton y est plus politique, Peeters demande au gouvernement une régulation plus stricte des pollutions industrielles.

Comprendre le méli-mélo de la politique internationale concernant le climat n'est pas



COP24·KATOWICE 2018
UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE CONFERENCE

chose aisée. Certains diront que cela démontre la complexité des sujets qui sont abordés, d'autres que cela reflète plutôt la frilosité de nos dirigeants à s'emparer de ces enjeux. Comme souvent, lorsqu'un véritable problème collectif se présente, les enjeux de développement économique empêchent de prendre les mesures qui s'imposent. Alors on se contentera de réaliser des accords creux et de reporter le problème sur la responsabilité individuelle. Un observateur plus cynique ne pourra s'empêcher de remarquer que le logo de la COP24 ressemble à un labyrinthe au sein duquel s'emmêlent des traits verts et bleus, semblant poser, à nouveau, symboliquement la question que tous paraissent vouloir éviter : la recherche de la croissance, de la production et de la consommation de masse ne serait-elle pas incompatible avec le respect de l'environnement ? Le problème climatique constitue une réelle urgence, il ne peut plus être considéré comme le résultat d'un mauvais développement... mais peut-être, tout simplement, comme le résultat du développement en lui-même.



Claim the climate pour l'avenir !

A l'aube de la COP24, être optimiste face à l'avenir de notre planète semble difficile et pourtant... Et pourtant, des gens se mobilisent. Partout dans le monde, les jeunes générations luttent et revendiquent le droit de vivre dans un monde qui se soucie de leur avenir. C'est la raison pour laquelle le CJC a décidé de s'impliquer dans la mobilisation du 2 décembre à Bruxelles afin de réclamer, à nos dirigeants, une politique climatique plus ambitieuse au niveau mondial, européen et national. La Belgique, en tant que pollueur historique, doit prendre sa part de responsabilité pour limiter la hausse de la température ainsi que pour accompagner les pays les plus vulnérables dans cette transition, notamment, en les aidant à s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique.

Germain Cabot
CJC

Principales dates

- 1855 : le premier mouvement contre les « pollutions industrielles » au monde a lieu en Belgique.
- 1861 : le scientifique irlandais John Tyndall est le premier à suggérer qu'une modification de la composition de l'atmosphère peut avoir une influence sur l'évolution du climat.
- 1866 : le biologiste allemand Ernst Haeckel invente le terme « écologie », littéralement la science de l'habitat.
- 1892 : naissance de la première ONG de défense de la nature, le Sierra Club, aux Etats-Unis.
- 1971 : fondation de Greenpeace.
- 1979 : première conférence mondiale sur le climat en Suisse.
- 1988 : création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- 1992 : le troisième Sommet de la Terre, au Brésil, reconnaît officiellement l'existence du dérèglement climatique et la responsabilité humaine dans ce phénomène.
- 1997 : signature du Protocole de Kyoto lors de la COP3.
- 2007 : attribution du prix Nobel de la paix au GIEC.
- 2009 : signature de l'Accord de Copenhague lors de la COP15.
- 2015 : signature de l'Accord de Paris lors de la COP21.

Animer et former avec passion

À la sortie d'un Conseil d'Administration du CJC, le Phylactère est allé interviewer Benjamin Gérard, ancien formateur et actuel permanent d'Animagique.

Quels sont vos défis pour l'année à venir ?

Une meilleure communication. Faute de temps, la relance des séjours en résidentiel (pour les 8-12 ans) est tombée à l'eau l'été dernier. La formule est en perte de vitesse dans le secteur et ne fait pas initialement partie des gènes d'Animagique. Il sera important de bien communiquer autour de cette nouvelle possibilité pour qu'elle puisse connaître un succès.

Un encadrement davantage adapté. Animagique va prévoir une offre supplémentaire afin d'alléger les groupes des plus jeunes (3 à 6 ans) et permettre ainsi aux animateurs de donner une plus grande attention à chaque enfant. Malgré la conformité aux obligations légales et la satisfaction des parents, nous voudrions proposer un encadrement et une structure encore plus adaptés.

Une plus grande implication des jeunes. Les dix jeunes actuellement en formation de coordinateur de plaines ont accepté de rejoindre notre Assemblée Générale. Ils auront aussi l'opportunité d'intégrer le Conseil d'Administration. Durant leur parcours, ils seront amenés à mener des projets en interne et les répliquer ensuite en externe.

Un engagement prolongé des animateurs. Une centaine de jeunes (de plus de 16 ans) suit la formation chaque année. Toutefois, à la fin du cycle de deux ans, dès l'obtention de leur brevet, ils décident d'arrêter l'animation, soit pour se consacrer à leurs études supérieures, soit au profit d'un travail mieux rémunéré. Nous tentons de trouver une solution pour les garder dans le système.

Les animations 2.0. Durant les formations, les futurs animateurs sont amenés à vivre eux-mêmes l'expérience du jeu à travers l'utilisation des nouvelles technologies. Le but est de les outiller et les préparer à réaliser des animations originales et plus attrayantes pour les jeunes, de plus en plus connectés.

Les partenariats communaux et associatifs. Actuellement présents à Gembloux et sa périphérie, nous avons l'ambition d'étendre et développer nos activités. Pour ce faire, il nous faudra non seulement approcher les autorités communales mais également nous associer davantage aux membres du CJC et autres associations du secteur.



Quels succès se poursuivront en 2019 ?

Le développement des partenariats scolaires. 120 jeunes sont formés annuellement par ce biais. L'obtention du Brevet d'Animateur (BACV) fait, à présent, partie intégrante du parcours scolaire, avec des stages pratiques en été. Les élèves de l'option « animation » peuvent donc l'acquérir en parallèle de leur diplôme secondaire. Le partenariat avec la section touristique de la Haute Ecole de Louvain en Hainaut de la Louvière a, quant à lui, débouché sur l'organisation d'une semaine de stage à l'étranger, avec des cas pratiques en lieux touristiques. Les échanges entre l'éducation formelle et permanente semblent avoir de beaux jours devant eux.

Des formations novatrices. Plutôt qu'une succession de blocs théoriques scolaires, nous fonctionnons maintenant de manière transversale. L'objectif est l'apprentissage de la théorie sur base de l'expérience vécue. Le premier jour de formation est ainsi consacré au grand jeu, et de là, les participants ressortent eux-mêmes les principes et techniques d'animation. Ce fonctionnement amène une meilleure cohésion générale. La méthode d'évaluation a également évolué de manière positive.



Comment Animagique se démarque-t-elle ?

Deux mots d'ordre : amitié et convivialité. Ils sont mis en application à travers toutes nos formations et animations. Pour résumer, « nous sommes sérieux sans être sérieux ». L'accueil et l'ambiance sont chaleureux. Nous n'avons d'ailleurs jamais reçu de retours négatifs sur nos activités.

Des animations et formations à thème. Les plaines et les formations sont toutes articulées autour de thèmes mensuels ou hebdomadaires. Nous demandons à tous les animateurs et coordinateurs d'être ouverts à chaque enfant et chaque jeune, pour partir de leurs envies et idées.

Des échanges de bonnes pratiques et de l'entraide. Les comités de plaines (principalement composés de bénévoles et membres des instances) se réunissent régulièrement pour échanger sur les points positifs et négatifs observés durant l'été. Nous cherchons continuellement à nous améliorer.

Des animations pédagogiques. Durant les plaines, nous faisons parfois appel à des intervenants extérieurs ou organisons des sorties pédagogiques. À travers les échanges, les enfants et les jeunes ont l'occasion de découvrir des expériences de vie diverses et réfléchir sur les valeurs humaines.

Un conseil pour les jeunes qui veulent se lancer dans l'animation ?

Le ridicule ne tue pas. On apprend en s'amusant et sans a priori. Moi, c'est l'animation qui m'a appris à surmonter la timidité, à m'ouvrir et m'affirmer.

Quelles sont tes motivations quotidiennes ?

D'abord, l'envie d'offrir à Animagique ce qu'elle-même a pu m'offrir depuis 2010. Ensuite, apporter toujours plus aux bénéficiaires et au secteur : de nouveaux outils et techniques d'animation, de nouvelles idées... Mon souhait pour 2019 est que les Organisations de Jeunesse poursuivent leur travail en étroite collaboration et que le secteur continue à se développer.

Charlotte Ramet
CJC

Carrefour d'histoires

À l'exception des locataires du 19 Rue du Marteau, peu de personnes sont vraiment capables d'expliquer ce qu'est Carrefour 19.

L'équipe du Phylactère s'est dit qu'il était temps de mettre en lumière cette association et est allée à la rencontre de Colin, coordinateur depuis 2011, afin qu'il éclaire nos lanternes. De récits de guerre en anecdotes à la Tarantino, le bâtiment géré par Carrefour 19 renferme une histoire fascinante.



Carrefour 19 est une asbl propriétaire d'un immeuble situé au numéro 19 de la Rue du Marteau et dont l'objet social consiste à soutenir les associations en lien avec la jeunesse et l'éducation permanente.

Deux grandes portes en bois, derrière lesquelles se trouve un large hall. Au-dessus de nos têtes, on aperçoit de somptueux lustres et devant nous une grande baie vitrée donnant sur ce qui ressemble à une salle d'attente un peu vintage. On continue notre route vers la grande cage d'escalier, laissant tour à tour, sur notre gauche, un petit escalier de marbre, des salles de réunions et une cuisine. Au fond du couloir à gauche, un petit corridor mène à un immense jardin. On revient sur nos pas, on continue tout droit, et on entame la montée des marches d'un escalier en bois un peu de travers mais tellement charmant. À chaque étage, des associations, des Organisations de Jeunesse, des couloirs donnant sur des pièces, qui donnent, elles-mêmes, sur d'autres pièces.

Un trésor caché ?

Lorsque Colin est arrivé à Carrefour 19, il y a sept ans, il lui a fallu arpenter, seul, les nombreux recoins que comporte le bâtiment.

Lors de ses fouilles, il découvre, dans une des caves, un trou, caché par du bazar qui s'est accumulé devant. Le trou est très profond et on n'en voit pas le fond. Son rêve ? S'équiper en mode spéléologie et explorer où ce souterrain mène, persuadé qu'il y découvrira quelque chose ! D'où la blague récurrente chez les employés de Carrefour 19 : « Alors le trésor, vous l'avez trouvé ? »

Affaire à suivre...

Conservation de patrimoine

En plus de vouloir satisfaire et soutenir les locataires qui composent sa maison des associations, Carrefour 19 s'attèle également à la valorisation de son bâtiment. Avec le temps, le plancher, par exemple, se fait un peu vieillissant. Au lieu d'y recoller un énième vinyle, Colin s'efforce de trouver des solutions en vue de revenir aux matériaux d'origine. Cela permet de rendre les locaux plus fonctionnels mais aussi de mettre en valeur le patrimoine d'un bâtiment vieux de 150 ans.

Un partenariat avec les Gîtes d'Étape

En février 2017, Carrefour 19 et les Gîtes d'Étape s'associent. Dans la foulée, six jeunes en décrochage professionnel reçoivent un contrat de travail à temps plein et fusionnent avec l'équipe de Carrefour 19 afin de se former à tous les métiers du bâtiment (plomberie, menuiserie, plafonnage, entretien...).

Ces jeunes sont amenés à travailler aussi bien dans l'immeuble de Carrefour 19 que dans des bâtiments appartenant aux Gîtes d'Étape. Cette année, c'est surtout le nouveau gîte de Han-sur-Lesse qui a monopolisé cette équipe. Cela participe également à la volonté d'ouverture que poursuit le projet car il permet ainsi aux jeunes de découvrir des lieux en dehors de Bruxelles.

L'objectif est que ce partenariat continue à se développer dans le futur avec la possibilité d'accueillir encore plus de jeunes.

Plongeon dans le passé...

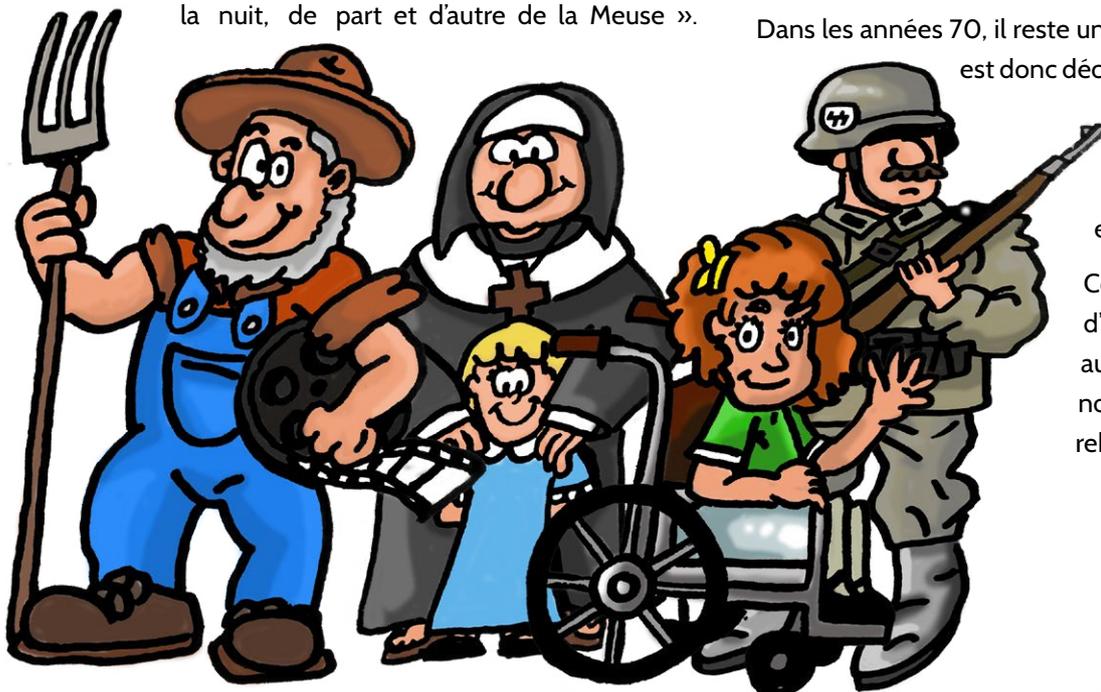
À l'origine, le bâtiment appartient à un homme très riche qui a racheté deux maisons de la Rue du Marteau pour en faire un hôtel de maître dans lequel il vit seul. Le grand jardin n'est autre que ses écuries. On peut encore voir, aujourd'hui, dans le sol, un ancien parcours qui servait à faire tourner les caïèches.

Dans les années 30, une initiative du clergé et de plusieurs associations se met en place en vue de créer une maison pour accueillir les jeunes filles venues de province pour étudier à Bruxelles. Ils créent donc une asbl appelée « Pour la jeune fille » qui va veiller à ce qu'elles soient bien encadrées et qu'elles reçoivent une éducation religieuse.

Deux femmes marqueront l'histoire de « Pour la jeune fille ». La première, c'est Christine de Hemptine, fondatrice de l'asbl et qui financera à 60% l'achat du bâtiment. La deuxième, c'est Blanche Carlier. Blanche va hériter d'un relais de chasse à Hastière près de Dinant. Sa sœur et son mari, un Baron de la région de Namur, décèdent subitement. En l'absence d'héritier, Blanche hérite des biens de sa sœur et décide de faire don de ce château à l'asbl « Pour la jeune fille ».

Alors que le 19 de la Rue du Marteau est un centre d'hébergement, avec des sœurs qui encadrent les jeunes filles, le château d'Hastière est utilisé pour les retraites et les mises au vert.

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, ce château devient un refuge pour enfants handicapés en vue de les protéger. Dans les comptes rendus envoyés Rue du Marteau par la gérante du château, on peut y lire ceci : « Les Allemands sont arrivés à Hastière. La nuit passée, il n'y a pas eu trois minutes sans coup de feu. Ça a mitraillé toute la nuit, de part et d'autre de la Meuse ».



Les enfants et le personnel partent alors se cacher dans les caves mais les Allemands finissent par envahir le château. Celui-ci dispose, en effet, d'un très bon point de vue sur la Meuse et constitue donc une position stratégique très intéressante.

En pleine nuit, enfants et adultes devront courir 2 km à travers bois pour aller se mettre à l'abri.

Les Allemands finiront par être mis en déroute et les enfants pourront regagner le château. Ils découvrent un carnage, tout a été pillé. On raconte aussi que, durant les échauffourées, une des animatrices est descendue au village d'Hastière pour tenter de trouver de la nourriture. Elle n'est jamais remontée.

Pendant ce temps-là, à Bruxelles, le rez-de-chaussée est occupé par le ministère de l'agriculture. Au vu de leurs attributions, ils pensent être une cible potentielle et ont peur d'être bombardés par les Allemands. Ils demandent donc à ce que les caves soient transformées en abri anti-aérien. Des traces de ces travaux, qui n'ont jamais abouti, sont encore visibles aujourd'hui. Dans ces mêmes caves a été entreposée une série de films sur pellicule de l'époque. Ces films, très inflammables, ont pris feu, détruisant une partie du bâtiment et nous rappelant au passage la scène mythique de « Inglourious Basterds ».

Au milieu des années 60, le nombre de jeunes filles hébergées diminue. Les mœurs évoluent, mai 68 arrive et la vision du monde change. Finalement, une transition s'opère progressivement : les asbl qui gravitent autour de « Pour la jeune fille », toutes issues du milieu chrétien et féministe engagé, implantent leur bureaux au fur et à mesure que les chambres se vident.

Dans les années 70, il reste une jeune fille et deux nonnes. Il est donc décidé de transformer l'immeuble en maison des associations mais en maintenant toujours un lien avec la jeunesse et l'éducation.

Comme il s'agit d'un « carrefour d'associations » et qu'on se situe au 19 de la Rue du Marteau, son nom fut vite trouvé et l'asbl fut rebaptisée Carrefour 19.

Pauline Demanet
CJC

Le petit nouveau du CJC

Le jeudi 4 octobre dernier, l'Assemblée Générale du CJC votait l'adhésion de l'asbl « Les Stations de Plein Air ». Créées il y a 87 ans par le célèbre Abbé Froidure, les Stations de Plein Air concentrent leurs activités presque exclusivement au Parc Parmentier dans la commune de Woluwe-Saint-Pierre à Bruxelles. Pour mieux comprendre leurs activités, la rédaction du Phylactère est allée à la rencontre du directeur de l'asbl, Olivier Parmentier, dans le Parc Parmentier.

La question qui nous brûle les lèvres : y a-t-il un lien direct entre votre nom et celui du Parc ?

Non, c'est un pur hasard.

Parlez-nous des Stations de Plein Air...

La création officielle de l'asbl date de 1935 à l'initiative de l'abbé Edouard Froidure. Vicaire dans les marolles, il constate, dans les années 30, que beaucoup d'enfants n'ont pas de projets de vacances et traînent en rue. Dès 1931, il lance les premières activités pendant les congés scolaires.

Après la Seconde Guerre mondiale et en lien avec l'apparition des congés payés, les communes et les mutuelles prennent, petit à petit, le relais sur des initiatives liées aux loisirs proposés aux enfants et aux jeunes. Mais celles-ci ne sont pas toujours accessibles aux enfants issus de milieux défavorisés. C'est la raison d'être des Stations de Plein Air. Tous nos stages et plaines de jeux sont accessibles, tant au niveau financier qu'au niveau de la mobilité ou du projet.

Comment faites-vous pour toucher les populations plus isolées ?

Nous avons toute une série de partenariats historiques, notamment, avec des écoles à Bruxelles au sein desquelles des éducateurs ou assistants sociaux font passer l'information auprès des familles.

Nous travaillons aussi avec d'autres acteurs sociaux comme des maisons d'enfants, le Samu Social ou la Croix Rouge qui ont des centres sur Bruxelles dans lesquels des familles sont accueillies. Il peut donc s'agir de familles qui arrivent en Belgique, qui sont en transit, ou encore qui vivent une situation difficile.

Que fait-on aux Stations de Plein Air ?

Oh, beaucoup de choses !

D'abord, il y a les plaines de jeux durant les congés scolaires. Nous pouvons accueillir jusqu'à 150 enfants par jour en juillet et août. Il y a aussi l'accueil extra-scolaire, tous les jours de l'année, pour les enfants entre 2 et 12 ans.

Depuis 10 ans, nous organisons également la formation au brevet d'animateur en centre de vacances. C'est une activité qui vient soutenir et compléter nos plaines de jeux.

Et enfin, il y a les classes de Bruxelles dont l'objectif est d'accueillir des classes de l'enseignement fondamental en vue de leur faire découvrir Bruxelles. C'est l'équivalent de classes vertes. Nous avons des écoles qui viennent de Bruxelles, de Flandre, de Wallonie et parfois même de l'étranger.

Comment décririez-vous le Parc Parmentier à quelqu'un qui n'y est jamais allé ?

Le Parc Parmentier est un parc de neuf hectares sur lequel se trouve une dizaine d'associations (école, asbl, fondation, club de sport, ludothèque, etc.)

C'est un espace de verdure de qualité en plein cœur de Bruxelles. Il y a de grandes plaines sur une petite colline, entourée d'un cordon de verdure. Quand on entre dans le Parc Parmentier, on a l'impression d'être dans une bulle au sein de la ville, c'est insoupçonnable vu de l'extérieur.

Lorsqu'on le traverse, on se rend compte qu'il dégage une dimension historique puisque le bâti est très hétéroclite, témoin de plusieurs époques. Certains bâtiments datent encore de la période d'Edmond Parmentier, entrepreneur du roi Léopold II et ancien propriétaire du Parc.

ET EN 1933, C'EST VERS LE PARC PARMENTIER, LE PARC DES GENÈTS À UCCLE ET ENCORE LES BUISSONNETS QUE LA NOUVELLE ORGANISATION DES TRANSPORTS EMMÈNE LES ENFANTS ... POUR 45.000 JOURNÉES DE PRÉSENCE ... DANS CE QU'ON COMMENCE À APPELER : LES STATIONS DE PLEIN AIR.



Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre le CJC ?

Tout d'abord parce que nous collaborons déjà beaucoup avec des organisations du CJC ou proches du CJC (Résonance, Gratte, Patro, CBTJ, Réseau jeunesse, etc.). Mais aussi parce qu'on se retrouve dans le message qui y est porté par les acteurs.

Et puis, cela nous fait du bien de sortir un peu du parc pour confronter des visions, discuter des enjeux et s'ouvrir, aller à la rencontre des autres.

Ce que j'attends, avant tout, de cette collaboration, c'est la représentation. Nous sommes des acteurs de terrain, qui nous concentrons essentiellement sur notre public, mais nous manquons de représentation vers l'extérieur. Les services pratiques comme le soutien, la mise en place et la compréhension de projets ou renforts à l'encadrement... nous intéressent également.



Édouard Froidure (1899-1971)

Edouard Froidure a consacré sa vie aux plus démunis. Il est le fondateur des Petits Riens, des Maisons Familiales, des Petits Sapins, des Stations de Plein Air et des Villages d'Enfants. Pendant la guerre, il s'engage dans la Résistance et héberge une centaine d'enfants juifs au Parc Parmentier. Dénoncé, arrêté, torturé, il passe 32 mois dans les camps de la mort de l'Allemagne nazie. Peu après sa libération, il reprend son travail pour ceux qu'il appelle affectueusement « ses enfants ».

Quels sont les projets futurs ?

Notre mission pour le futur est de continuer à dynamiser les différents secteurs de l'association et moderniser les infrastructures pour les adapter aux besoins actuels. On veut continuer à mettre en valeur des éléments historiques, préserver certaines parties du parc.

Les ruines près du parking, par exemple, sont les conséquences d'un incendie du pavillon central qui était, à l'époque, la villa d'Edmond Parmentier. Nous espérons, un jour, reconstruire un bâtiment sur ces ruines. Nous souhaitons également valoriser le patrimoine végétal. Il y a environ 200 arbres à hautes tiges dans le parc avec des spécimens assez remarquables (sequoia, et hêtre rouge).

Pauline Demanet
CJC

#CeciNestPasUnRêve, dès maintenant, avec les jeunes et dans les communes !

À l'heure où ce dossier est publié, les élections communales et provinciales de 2018 sont derrière nous. Les attelages communaux sont, à de rares exceptions près, tous formés et les déclarations de politique générale se parachèvent. Quel meilleur momentum pour considérer les stratégies, les outils et les processus qui permettront aux jeunes de s'investir, d'être des acteurs et de co-construire les politiques de leur commune avec les mandataires fraîchement élus ? Telle fut la première revendication du CJC et de ses organisations à l'attention des futurs mandataires locaux, celle de la participation des jeunes. La seconde, quant à elle, se consacrait à la question de la rencontre de l'autre, du dialogue interculturel.

Le CJC en campagne

Alors que cette double échéance électorale approchait à grands pas - locales en 2018 et législatives en 2019 - le Conseil de la Jeunesse Catholique et ses organisations ont invité les citoyens, la société civile et les politiques à oser rêver afin d'agir autrement : c'est la campagne « #CeciNestPasUnReve ».

Au CJC, nous avons choisi délibérément de revendiquer ce rêve et cette utopie. Oui nous, jeunes CRACS, rêvons d'un autre monde et souhaitons que notre société soit plus solidaire, plus juste, plus durable. Nous souhaitons une société émancipatrice, participative et plus inclusive. À l'heure du réveil, nous prenons le temps de raconter ce rêve, de le partager et d'affirmer haut et fort que tout ceci n'est pas un rêve, que ces projets pour la jeunesse et, plus globalement pour la société, sont nécessaires, parce que la jeunesse fait partie intégrante de la société !

Dans cette première partie du dossier, ce sont deux « rêves revendicatifs » que nous allons vous raconter : celui du dialogue interculturel et celui de la participation des jeunes au sein de leur commune.

Soutenir les jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer, échanger et aller à la rencontre de l'autre !

Pour que le dialogue interculturel soit une réalité, le CJC demande aux politiques de soutenir et de donner des moyens aux jeunes de leur commune et de leur province pour qu'ils puissent s'exprimer, échanger et aller à la rencontre de l'autre !

Le dialogue interculturel se vit dans une démarche volontariste d'échanges réciproques. Ces échanges culturels sont le lieu d'expériences créatives, de projets communs, qui nourrissent chacun personnellement et la société dans son ensemble.

Le dialogue interculturel ne se vit pas seulement dans l'ailleurs, mais dans l'ici et le maintenant. Dans des associations où ils vivent des projets, dans des groupes où ils aiment partager des loisirs et dans des moments plus personnels, il est essentiel de permettre aux jeunes de vivre la rencontre.

Pour que ce dialogue soit possible, il y a des obstacles à lever, tels que la ségrégation socio-spatiale, et des initiatives à soutenir et à susciter telles que le tissu associatif existant avec les maisons des associations ou les plateformes d'échanges. Cela passe aussi par des communes accueillantes envers les jeunes et les projets qu'ils vivent ainsi que par la mise des jeunes aux commandes dans le cadre de projets interculturels.

Un Conseil Communal de la Jeunesse soutenu par un échevinat de la jeunesse dans chaque commune

Que certaines communes n'aient pas d'échevinat de la Jeunesse suscite un étonnement sans mesure. Cette spécificité doit pouvoir être rencontrée parce que l'inclusion n'est pas un processus naturel, tant dans le chef de celui qui partage le pouvoir, en termes de capacité d'action, que celui qui doit se sentir reconnu dans la place qu'il prend. Une politique co-construite avec la jeunesse donne une légitimité aux jeunes en tant que Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Au niveau local, la citoyenneté se vit dans une démocratie inclusive qui implique les jeunes dans ses questionnements, ses évolutions et ses mutations.

Un conseil de la jeunesse est un organe où se vit une démocratie, non seulement ouverte, mais aussi participative. Partenaires actifs, les jeunes deviennent des interlocuteurs de valeur pour la vie locale, non seulement dans les domaines qui les concernent au premier plan, mais aussi pour l'ensemble des compétences communales.

Le dispositif devra permettre l'émergence de la participation et de l'action et, de ce fait, donnera les moyens à l'organe qu'est le conseil de la jeunesse d'être représentatif et actif. Ce dernier devra disposer d'une autonomie, financière notamment, et d'une liberté d'initiative. Il importe de lui donner des balises pour susciter l'action.

Au niveau local, la citoyenneté se vit dans une démocratie inclusive qui implique les jeunes dans ses questionnements, ses évolutions et ses mutations. Loin de s'inscrire dans des politiques d'obligation, ils participent ainsi à la co-construction de la société.

Dans la suite de ce dossier, nous allons explorer comment cette revendication, relative à la participation des jeunes, trouve dès aujourd'hui un écho favorable au sein de certaines communes. Très concrètement, nous nous sommes rendus à Namur où un Conseil des Jeunes a vu le jour.

Joris Fakroune
CJC

Les revendications du CJC pour 2019

- Une allocation autonomie pour une jeunesse émancipée.
- Une Charte associative à tous les niveaux de pouvoir en mettant en place une conférence interministérielle.
- La mise en place d'une véritable vision pour un parcours d'éducation des jeunes fluidifiant les liens entre le secteur de l'enseignement et le secteur Jeunesse.
- La gratuité des transports publics sans discrimination aux moins de 35 ans, des investissements infrastructurels pour accueillir toutes personnes porteuses de handicap et un renforcement de l'offre de transports afin de faciliter les déplacements.
- La mise en place, dans chaque pays de l'Union européenne, d'une infrastructure d'information et de suivi de tous les jeunes nouvellement arrivés sur leur territoire afin de les guider parmi le large panel d'activités, groupes et lieux qui s'offre à eux.
- Annulation du renouvellement d'usage du glyphosate et le droit à une alimentation durable, saine et éthique.

Plus d'informations sur les revendications portées par le CJC dans le cadre des élections 2018 et 2019 : elections2018-2019.cjc.be



Ouvre-moi la porte, toi qui as la clé ...

La citoyenneté se définit comme un ensemble de droits et de pratiques accessibles au citoyen. Par ces pratiques, ce dernier peut participer aux décisions relatives à la vie publique, pour entrer dans le débat politique et contribuer à la dynamique démocratique. Sur base du constat explicite que la pertinence des décisions publiques est d'autant plus grande qu'elles rencontrent les aspirations de leurs destinataires, il semble aujourd'hui indéniable que la présence de la jeunesse au sein du processus décisionnel est une plus-value pour la démocratie.

Si les jeunes sont des citoyens en devenir, partons plutôt du postulat qu'ils le sont, avec tous les droits corollaires que cela implique. A la lumière de cette affirmation, que certaines communes ne disposent toujours pas d'échevinat de la Jeunesse suscite l'incompréhension. Cette demande doit pouvoir être rencontrée afin de favoriser l'inclusion et la participation des jeunes dans le processus décisionnel. La mise en place, dans chaque commune, d'un Conseil de la Jeunesse, au sein duquel les jeunes vivent une démocratie ouverte et participative, contribue au fait de leur accorder la place qui leur revient. Une politique co-construite avec la jeunesse donne une légitimité aux jeunes en tant que Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Le CJC demande la systématisation des Conseils communaux des jeunes

Le CJC demande « Un Conseil Communal de la Jeunesse soutenu par un échevinat de la jeunesse dans chaque commune » et cela passera par une logique de participation et non par une politique d'obligation.

- Une réflexion doit être préalablement menée au sein du collège afin de déterminer les thématiques pour lesquelles les jeunes doivent être informés, consultés, concertés.
- Jeune domicilié dans la commune, le participant au Conseil de la Jeunesse d'une commune est inséré dans une dynamique où il peut devenir acteur.
- Une attention particulière doit être apportée aux obstacles rencontrés pour la participation de certains jeunes fragilisés.



Couverture du magazine ALTER ECHO n°4

À la rencontre du Conseil des Jeunes de Namur

Élise, animatrice chez Jeune Et Citoyen, soutient l'animation du Conseil des Jeunes de la ville de Namur. L'équipe du Phylactère l'a interrogée pour en savoir plus sur le rôle de cet organe et son fonctionnement.

Qu'est-ce qu'un Conseil des Jeunes dans une commune ?

Un Conseil des Jeunes au sein d'une commune, c'est un moyen pour permettre aux jeunes de s'exprimer, d'avoir un impact sur leur commune malgré que les jeunes ne disposent d'aucune représentation au sein du conseil et du collège de leur commune. C'est donner du «pouvoir s'exprimer» et du «pouvoir-agir» aux jeunes de la commune.

En quelques mots, quel est ton rôle au sein du Conseil des Jeunes de Namur ?

Jeune Et Citoyen, principalement à travers moi, soutient le Conseil des Jeunes dans sa gestion. Nous animons les réunions entre les jeunes, on les outille et soutient dans la réalisation de leurs projets. On les accompagne également dans la gestion de ceux-ci.

La présence d'un Conseil des Jeunes au niveau d'une commune a-t-elle, selon toi, un impact sur celle-ci ?

Oui, le rôle d'un Conseil des Jeunes n'est pas uniquement de proposer des activités extrascolaires aux jeunes de la commune. Ses missions sont d'améliorer la qualité de la commune, en y apportant un regard « jeune », en relayant la parole des jeunes auprès des instances communales. Cela demande donc une ouverture des deux côtés.

As-tu un exemple de projet ou d'initiative porté par les jeunes du Conseil ?

Le Conseil des Jeunes de Namur est, pour l'instant, en train de travailler sur un projet d'urnes. Les jeunes veulent disposer des urnes dans plusieurs endroits de la commune afin de récolter l'avis et les idées de projets des jeunes. Suite à ces retours, les jeunes conseillers ont l'intention d'aller trouver les conseillers communaux afin de travailler en partenariat avec eux sur base de ces idées.

Grâce à ce genre de Conseil, penses-tu que les jeunes ont vraiment leur mot à dire dans la gestion de leur commune ?

Oui, mais pour cela il est impératif que le rôle du Conseil des Jeunes soit clarifié auprès des jeunes mais aussi auprès des instances communales, afin qu'un partenariat clair puisse être mis en place.

Est-il facile d'intéresser les jeunes à l'heure actuelle ? Quelques conseils pour des communes qui voudraient se lancer dans ce type de projet ?

Les jeunes sont demandeurs d'être acteurs de changement, ils ont envie de faire bouger les choses. Un conseil pour les garder motivés sur le long terme, c'est d'être un maximum dans le concret (ils ont besoin d'être en action et pas uniquement en réflexion) et de visibiliser les petites actions (par exemple, en écrivant au fur et à mesure qu'une tâche est réalisée), ça leur permet de voir qu'ils avancent et ne font pas du surplace.

Germain Cabot
CJC

Une échelle de participation pour un sentiment d'efficacité

La participation se mesure à l'aide d'échelles et d'outils qui permettent de prendre conscience de la part exacte laissée aux partenaires et de la faire grandir, le cas échéant. Donner aux jeunes le sentiment qu'ils sont efficaces est un des principaux facteurs favorisant la participation des jeunes en leur donnant une légitimité qui suscite la responsabilité. L'élaboration et la mise en œuvre du dispositif seront le résultat de partenariats avec le tissu associatif local.

Défendez vos « Convictions » !

« Convictions » est le nouvel outil pédagogique du CJC. Sorti en septembre 2018, celui-ci a pour vocation de favoriser le débat.

Fort de ses 24 organisations membres, le CJC s'est lancé, il y a deux ans, dans un projet collectif et ambitieux afin de faire connaître ses positions et partager sa vision de la société. À travers ce processus, le CJC a abouti à huit revendications assorties de propositions audacieuses. « Convictions » est né dans le cadre de ce projet consacré aux élections locales d'octobre 2018 et législatives de mai 2019.

« Convictions » est un jeu de société, pensé et réalisé par le CJC, pour stimuler les débats sur des questions de société avec en toile de fond la thématique des élections. Il s'agit d'un jeu de rôle, inspiré du style « Loup garou », dans lequel chaque joueur incarne un citoyen ou un politicien avec un avis déterminé sur des questions telles que : « doit-on permettre aux partis d'extrême droite anti-démocratiques de siéger au Parlement européen ? » ou « faut-il interdire le blasphème dans les médias et sur Internet ? ». Chacun des participants défend son opinion ardemment sous les traits et expressions de différents personnages à l'image de Walter le syndicaliste, Chloé, agente immobilière ou encore Louise, directrice

d'école. Le jeu explore les rouages d'un système démocratique parfois perfide, avec son lot de faits d'actualité (#breaking news) qui viendront chambouler les stratégies de chacun.

À travers ce nouvel outil pédagogique, le CJC souhaite permettre, aux différents publics travaillant avec les jeunes, d'aborder la thématique des élections, d'expérimenter le débat politique en étant amené à défendre des points de vue différents du sien ou encore de favoriser l'expression individuelle et collective.

Accessible aux jeunes à partir de 16 ans, « Convictions » est conçu pour des groupes de 8 à 25 personnes. N'attendez plus, demandez le jeu, jouez et débatttez !

Vanessa Pitaels
CJC

Des boîtes de jeu sont disponibles auprès du CJC. Le CJC est également à votre disposition pour vous présenter l'outil : cjc@cjc.be.





Afterwork politique

Vendredi 29 mars - 16 h

Le Bouche à Oreille

Rue Félix Hap II à Etterbeek



Conseil
de la Jeunesse
Catholique

Forum citoyen : pour une migration solidaire !

Mieux comprendre ce qui force les jeunes à l'exil, formuler des recommandations à destination du politique et intensifier le dialogue autour de la migration, voilà les trois objectifs fixés pour ce forum, qui a eu lieu le 24 novembre à Molenbeek. Cette rencontre était organisée par les associations Magma, Justice et Paix et BePax. Le forum débouchera sur la production d'une édition du magazine Magma, de vidéos pour le web et d'un livret pédagogique.

Face à la banalisation des discours et actes de haine envers les migrants, il semblait important de dépasser les émotions pour établir une analyse réfléchie des raisons qui forcent les personnes à l'exil et voir comment agir, en Belgique, en tant que jeune citoyen.

On est très loin d'une vague migratoire en Belgique : chiffres à l'appui !

Et pour dépasser les émotions, rien de tel que d'analyser quelques chiffres fiables ! En ce qui concerne les migrants, il y a de quoi se calmer !

Statbel, l'Office belge de statistiques, dénombrait 128.058 personnes venues s'installer en Belgique en 2017. Considérant le nombre des départs de personnes vers l'étranger, le solde migratoire est finalement de 44.536 personnes. C'est l'équivalent de 0,4 % de la population belge. Alors, cela vaut-il vraiment la peine de faire du rejet des migrants une priorité politique, ce qui instille la peur dans l'opinion publique et débouche sur un foin médiatique ?

Concernant le statut de réfugié, celui-ci a été accordé à 13.833 personnes en 2017 par le Comité Général aux Réfugiés et aux Apatrides. Il s'agit de 50,7 % de décisions positives sur le total des demandes. Mais cela veut dire que 49,3 % des dossiers restent sur le carreau. Que deviennent ces personnes déboutées ?

Dialoguer, comprendre les causes de la migration et les racines du rejet

Pour mieux comprendre d'une part, les causes des migrations et d'autre part, le racisme envers les migrants, Magma asbl, Justice et Paix, et l'asbl BePax ont mis en place divers ateliers

de dialogue au cours de ce Forum citoyen. Ces ateliers portaient sur les projets des migrants, les causes profondes de la migration en Afrique Centrale ou encore la criminalisation de l'accueil. Le rejet des migrants a été abordé sous l'angle du racisme à travers deux ateliers qui portaient l'un sur les politiques migratoires, l'autre sur la vulnérabilisation et l'exploitation des personnes sans-papier dans le domaine de l'emploi.

Etre constructif : proposer des recommandations pour un meilleur accueil et un accompagnement de qualité

Au regard de la proportion infime de migrants en Belgique par rapport à l'ensemble de la population belge, au lieu de rejeter les migrants et les demandeurs d'asile, on ferait bien mieux de concentrer nos forces politiques, citoyennes et médiatiques à un accueil digne des migrants. L'objectif est de fournir un accompagnement qui permet à chacune et chacun d'avoir une place dans la société : un logement, un métier, des droits civils et politiques. Au terme du forum citoyen, des recommandations ont été formulées en ce sens. Elles se sont basées sur le contenu des six ateliers et sur la créativité des participants. En définitive, à travers ce forum, Magma asbl, Justice et Paix, et l'asbl BePax plaident pour une migration libre. Le droit à la mobilité est une liberté fondamentale. Par ce biais, les trois associations visent également à atteindre l'objectif d'égalité en permettant à toutes et tous de ne pas être déterminé par le lieu de sa naissance. Un appel est lancé pour que la Belgique reste fidèle à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien ».

Amandine Kech
Magma asbl



Quand le préjudice semble moins important que l'urgence du message à faire passer...

L'art et la loi

Depuis ses débuts, Ego-Logique travaille la technique du graffiti avec les jeunes qui font partie du public de première ligne de l'Organisation de Jeunesse. Au-delà de la technique pure, dans le cadre du développement moral qui est au centre de son travail, Ego-Logique les amène à observer la portée du geste lié au graffiti ainsi que l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Où vais-je graffer ? Que vais-je y inscrire ? Ai-je envie de transmettre un message ? Est-ce de l'art ? Où est la limite légale ? Et, surtout, quelle est mon intention ?

La notion de développement moral se situe ici dans le questionnement « en faisant cela, vais-je nuire à la communauté ? ». Certains espaces sont tolérés, d'autres représentent clairement une infraction à l'ordre public. A partir de quand le préjudice semble-t-il moins important que l'urgence du message à faire passer ?

Quand on est enfant, un crayon, c'est fait pour dessiner, peu importe qu'il s'agisse d'une feuille, d'un mur, d'un fauteuil... L'enfant expérimente le geste artistique, de manière spontanée, sur tout type de support. En grandissant, il apprend qu'il y a des règles et que l'expression de son art doit se faire sur des supports prévus à cet effet. Il prend donc l'habitude de peindre sur une toile, de tracer ses motifs au pastel gras sur une feuille légèrement cartonnée et de réserver l'usage de son crayon de couleur à la feuille de papier.

Pourtant, à l'adolescence, il va retrouver le plaisir de s'adonner à un art qu'il aura intériorisé, fait sien, et aura envie d'imposer un style personnel qu'il a construit au fur et à mesure de ses expériences. Ce qui le poussera à braver les interdits et à repousser les limites qu'il a si bien intégrées jusqu'ici.

Loin de la subversion pure, le graffiti, qui attire l'adolescent à cette période de sa vie, est une manière pour lui d'exprimer cette identité encore vacillante, en dehors du cadre de la loi, afin d'expérimenter la liberté qui lui permettra de grandir et de devenir adulte. Un apprentissage que les animateurs d'Ego-Logique tentent de mettre délicatement en place en faisant sans cesse la balance entre expression libre, connexion avec son identité en construction et responsabilisation de ses gestes. L'occasion aussi de réfléchir sur la notion de dangerosité (graffier sur des ponts ou sur des trains) et sur le message qu'ils envoient (en sachant qu'historiquement les graffeurs utilisaient le train ou le métro comme support « mouvant » pour exporter leur art-message dans tous les quartiers). Une façon de s'affirmer, de s'assumer, de se mettre en action, de prendre des risques... Le graffiti est un acte de résistance.

*Violette Grégoire
Ego-Logique*

Objectif Laponie

En 2019, Gratte se lance un nouveau défi : conquérir la Laponie avec 13 jeunes dont 5 en situation de handicap mental. Des pourparlers sont en cours pour qu'une équipe de tournage soit également du voyage afin d'en réaliser un court-métrage pour sensibiliser au handicap mental.

Après plus de 30 ans d'aventures extraordinaires et de rencontres uniques, ce nouveau voyage représente un réel challenge pour l'ASBL Gratte. En effet, la Laponie est une destination inaccessible et peu commune, qui forcera les participants, avec ou sans handicap, à sortir de leur zone de confort et à pousser le vivre ensemble encore un peu plus loin. Il sera donc essentiel de se faire confiance et de rester soudés pour faire de cette expédition une



expérience riche et intense ! Des randonnées en raquettes aux rencontres d'éleveurs de rennes en passant par les nuits dans un refuge typique, les participants se lanceront dans différentes aventures destinées à challenger et à favoriser le vivre ensemble !

Ce voyage en Laponie étant inédit, l'ASBL Gratte espère réellement que le documentaire qui en résultera permettra de déconstruire les stéréotypes sur le handicap auprès d'un public plus large, et inspirera des projets semblables ! Cerise sur le gâteau, le projet fut présenté sur le Lab de CAP48 et plus de 100 personnes ont contribué à cette récolte de fonds pour financer une partie du voyage !

Vous connaissez des entreprises susceptibles de soutenir un projet tel que celui-ci ? N'hésitez pas à contacter Gratte pour leur faire savoir : Alice Declercq (bruxelles@gratte.org).

L'ASBL Gratte

Vous avez dit alternatives à la consommation !?

Le RCR, Réseau de Consommateurs Responsables, repense le sens de ses missions et aimerait le faire avec vous ! Depuis presque dix ans, le RCR soutient les SEL, GAC, Repair Café, Donnerie... à réinventer la consommation des biens et des services mais aussi à expérimenter les défis de l'organisation collective. Passionnant mais le contexte évolue !

Aujourd'hui, les opportunités pour consommer autrement sont de plus en plus nombreuses et diversifiées, autant de réponses aux urgences écologiques, au besoin de recréer un tissu social.

Et pourtant. La consommation alternative semble rester relativement marginale. Individuellement, nous avons la possibilité d'adapter nos modes de vie : manger moins de viande, limiter nos déchets, réparer, donner... Mais ces actions individuelles (nécessaires !) présentent leurs limites.

Quels sont les obstacles (pratiques, institutionnels, économiques, etc.) à la diffusion des pratiques de consommation alternatives ? Comment pouvons-nous nous organiser collectivement pour par-

ticiper à changer le système de consommation ? Par quelle(s) voie(s) agir ?

Le RCR vous invite à plusieurs rencontres, autour d'un verre, pour y réfléchir ensemble. L'objectif est non seulement d'échanger sur nos pratiques, mais également d'envisager des actions communes à imaginer dans la région de Namur.

Pour connaître toutes les informations concernant ces rencontres, n'hésitez pas à contacter le RCR : info@asblrcr.be ou au 081 22 69 50.

L'équipe du RCR

À la découverte des stages des Gîtes d'Étape

Entre fun et pédagogie, les Gîtes d'Étape vous proposent des stages en pleine nature.

À la recherche de stages pour enfants et adolescents durant les vacances 2019 ? Ne cherchez plus, vous êtes au bon endroit ! Reconnus comme Organisation de Jeunesse et de Tourisme Social, les Gîtes d'Étape, ce sont aussi, chaque année, 50.000 enfants et adolescents qui, encadrés par leurs équipes et partenaires pédagogiques, viennent s'amuser, se dépayser et découvrir l'environnement et les atouts des différents gîtes.

À travers les stages proposés, les Gîtes d'Étape souhaitent permettre à chaque jeune séjournant dans leurs gîtes d'en ressortir grandi. Ils leur offrent ainsi la possibilité de concrétiser leurs projets mais aussi d'acquérir de l'autonomie et de vivre une expérience qui leur permettra de devenir des Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Des stages découvertes accessibles à tous

Reconnus par l'ONE, ces stages - en internat ou externat - placent le jeune au centre de l'activité pédagogique, dans une dynamique participative, de découvertes et de loisirs, d'échanges et de vivre-ensemble. Des stages qui, entre sport et nature, arts et découvertes, enquête et aventures, sciences et patrimoine, se veulent accessibles au plus grand nombre via une politique tarifaire avantageuse.

Vous souhaitez en savoir plus?

Téléchargez la brochure sur la page d'accueil du site : www.gitesdetape.be ou contactez-les directement via stages@gitesdetape.be ou au 02/2090300.

L'équipe des Gîtes d'Étape

Ensemble, au-delà des langues



Réunir des Belges et des réfugiés autour de l'apprentissage des langues : c'est l'objectif du groupe « Langageons-nous », un des 13 projets du Conseil Jeunesse Développement.

Pendant deux ans, le projet Langageons-nous a proposé des ateliers thématiques et pratiques (cuisine, découverte de la Belgique, jeux...) auprès de Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) de centre Fedasil et Caritas. Pour sa troisième année, l'objectif reste le même : permettre aux réfugiés et demandeurs d'asile d'apprendre le français tout en mettant à l'honneur leur(s) langue(s) maternelle(s) ! Partant du principe que les réfugiés et les demandeurs d'asile, comme les Belges, ont des savoirs à partager, les ateliers de Langageons-nous sont conçus, avant tout, comme un véritable échange mutuel. Cette année, le groupe souhaite mettre en place un projet sur le long terme pour aboutir à une création commune entre participants et volontaires.

Et pour ce faire, quoi de mieux que le théâtre ?

Les volontaires de Langageons-nous se sont donc associés à l'asbl RANA pour proposer des moments de rencontres conviviaux et ludiques autour du théâtre. Le groupe espère ainsi casser les barrières et créer du lien entre les demandeurs d'asile et la société belge, échanger sur les cultures de chacun et partager ses connaissances en langues tout en s'amusant !

Intéressé(e) ? Le projet accueille continuellement des volontaires ou participants, n'hésitez pas à contacter Julia : julia.staud@cjdasbl.be

*Julia Staud et Maddy Beautru
Conseil Jeunesse Développement*

FOVENTO, BÉNÉVOLAT DE COMPÉTENCES // PLATEFORME WEB

Fovento est la première plateforme active de bénévolat de compétences pour le monde associatif en Belgique. D'une part, l'asbl propose aux associations de faire appel gratuitement à des consultants pour des besoins ponctuels et spécifiques. D'autre part, elle propose aux consultants bénévoles de donner du sens à leurs compétences à travers des missions avec un impact sociétal positif. A travers les missions proposées, Fovento invite les bénévoles et associations à vivre les valeurs de rencontre, d'engagement et de collaboration.

Par le biais de cette plateforme, les associations ont la possibilité de faire appel à des jeunes professionnels prêts à donner du temps et à mettre leurs compétences au service d'organisations.

Pour en savoir plus et découvrir les missions déjà réalisées par l'asbl, n'hésitez pas à consulter leur site : www.fovento.be

YET AWARD RÉCOMPENSE LES PROJETS DES JEUNES ET DE CEUX QUI LES ENCADRENT // APPEL À PROJETS

Vous avez réalisé un projet entrepreneurial innovant et excitant avec votre association ? Déposez un dossier, avant le 20 janvier 2019, et tentez de remporter jusqu'à 3000 euros pour financer votre projet ! Ce concours est organisé par le Young Entrepreneurs of Tomorrow qui est la stratégie bruxelloise de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat. Le concours Yet Award a pour but de valoriser et récompenser les associations, visant les jeunes de 12 à 18 ans, qui ont développé un projet entrepreneurial en 2018. Il doit s'agir d'un projet ayant un lien direct avec le développement d'une activité : organisation d'événements, campagne de sensibilisation, organisation d'un voyage à l'étranger, projets de développement durable, etc.

A vous de jouer !

Plus d'informations : <https://yet-award.brussels/about>

DÉCOUVREZ LES PROCHAINES FORMATIONS DU CJC // FORMATIONS

Pour démarrer l'année 2019 du bon pied, le CJC a le plaisir de vous proposer deux formations.

La formation « Financer son projet » qui propose d'accompagner les participants dans la gestion de leur projet de sa création à son financement, aura lieu les mercredis 23 et 30 janvier 2019. Répondre à un appel à projets, découvrir les nouveaux modes de financement participatif, identifier les sources de subventions disponibles en Belgique et en Europe ou encore répondre aux attentes des pouvoirs subsidiaires sont, notamment, au programme de ces deux journées.

Grand classique du programme, la formation « Gérer l'emploi » se tiendra les mardis 5 et 12 février 2019. Destinée à toute personne exerçant des responsabilités en lien avec l'emploi dans son organisation, cette formation a pour objectif de permettre aux participants de mieux appréhender les mécanismes de financements de l'emploi et d'être mieux outillés en vue de répondre aux exigences légales dans ce domaine.

Organisées en collaboration avec Résonance, ces formations sont destinées aux cadres – permanents et bénévoles – des organisations membres du CJC. L'ensemble de ces formations a pour objectif d'aiguiller les équipes d'animation des associations dans leur travail et de leur faire découvrir les spécificités du secteur de la Jeunesse.

Informations et inscriptions : www.cjc.be

L'info autrement

⬆️ TOP

Le 2 décembre, la marche pour le climat a rassemblé près de 75.000 personnes dans les rues de Bruxelles pour réclamer une politique climatique ambitieuse.

⬇️ FLOP

Deux jours après la marche pour le climat, la Belgique se dissocie des ambitions européennes en matière de climat, notamment, en votant contre une directive en matière d'efficacité énergétique.

Au menu pour ce mandat...

Près d'une demi-année après son élection à la présidence du CJC, Roger Dushime nous partage ses premières impressions.



Pas facile de se présenter sous un angle culturel. Même si j'ai plein de passions et de centres d'intérêts, la cuisine reste le premier d'entre eux.

Une entrée interculturelle

L'entrée constitue généralement le début d'un bon repas. Mon entrée dans le monde des Organisations de Jeunesse s'est faite sur le tard. Travaillant dans une association fondée par des Rwandais à Mons (le SERCOM), j'ai découvert le Conseil Jeunesse Développement (CJD) car je souhaitais comprendre leur approche de l'interculturalité. Rapidement membre du Conseil d'Administration du CJD, j'ai pu découvrir le fonctionnement d'une Organisation de Jeunesse de l'intérieur. J'ai été interpellé de voir des jeunes s'engager pour une société inter-

culturelle et un véritable vivre ensemble. Je dirais même un faire ensemble. Je voulais en être !

Un plat fédérateur

Le plat de résistance est, selon moi, le plat qui remplit l'estomac. Si certains vont au restaurant pour le dessert, moi j'y vais pour le plat principal. En l'occurrence, ce plat fut le CJC. Une fois à la table de l'Assemblée Générale du CJC, j'ai pu y dévorer plusieurs mets : les comptes aux langoustines, les plans quadriennaux à la ricotta, les PV sauce mafé... J'y ai rencontré des convives chaleureux et bienveillants venus d'autres restaurants pour former cette grande maison qu'est le CJC. J'ai compris que la recette y était commune et que, ce n'est ni la maitresse d'hôtel engagée ni le chef à la toque médiévale qui décide

du menu, les choix y sont posés de manière collégiale. Comme dans tout grand restaurant, une multitude de sous-chefs, chefs de partie ou commis travaillent en coulisses pour faire tourner la machine : une vraie brigade. Le chef Benoît parti, je me suis dit que j'apporterai bien mon grain de sel à ce beau restaurant qu'est le CJC. Pourquoi ? Pour que le CJC poursuive sa belle cuisine et continue à se questionner et à questionner le monde qui l'entoure. Pour que les recettes d'hier ne soient pas oubliées et que les recettes d'aujourd'hui mais surtout celles de demain soient mises à la carte.

Un dessert rêveur

Le dessert représente, à mes yeux, une invitation au plaisir et à une certaine rêverie. Cela fait déjà six mois que je me suis installé dans les cuisines du CJC. Dans la réalité, être président ne veut pas dire être le chef. Être président du CJC, c'est prendre le temps d'un mandat pour changer le menu, mettre des plats à la carte, questionner la cuisine interne... Ma comparaison avec le monde de la cuisine s'arrête ici. Durant ces deux ans, j'espère représenter au mieux nos associations. Ces associations de jeunesse qui apportent quotidiennement du plaisir et de la rêverie à des milliers de jeunes. Car qu'est-ce que la jeunesse, si ce n'est le temps d'agir pour ses rêves. Le plaisir, lui, je l'espère dure toute la vie.

*Roger Dushime
Président du CJC*

Fédération d'Organisations de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) regroupe 24 associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse.



**asbl
indications**



CONTACT
Conseil de la Jeunesse
Catholique
Rue des Drapiers 25
1050 Ixelles
02 230 32 83
cjc@cjc.be
www.cjc.be

Pour suivre l'actualité des Organisations de Jeunesse, rendez-vous sur la plate-forme

ORGANISATIONS DE JEUNESSE.be

Plate-forme associative des Organisations de Jeunesse



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Région wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale.